

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1933-1934)
Heft: 34-35

Artikel: Autour d'un film...
Autor: Reusse, André de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-732533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autour d'un film...

Dans Hebdo-Film, M. André de Reusse vient de publier cet article, que nous estimons intéressant de faire connaître à nos lecteurs. Comme le loueur de ce film en Suisse n'est pour rien dans cette gabegie, nous avons supprimé le titre de cette production partout où il figurait. (Réd.)

A tous les cris d'alarme que, mes confrères et moi, nous ne cessons de pousser contre la gabegie incohérente qui sévit dans les affaires écraniques, mon vieil ami Fouquet ajoute un avertissement de première importance. Longuement élevé dans le sérail, notre ancien président de l'A. P. P. C. connaît bien — ça, on ne le discute pas ! — ce dont on parle. Et comme il a mis expérimentalement, depuis plusieurs années, la main à la pâte en tant qu'exploitant, on peut prendre pour parole d'Evangile son judicieux avis.

Donc, dans « Filma », Fouquet crie casse-cou quant à la sottise dilapidation des capitaux qu'il faudra recouvrer après les avoir bêtement semés au vent. Il explique clairement quel marché de dupe (ou de dupes. Prenez-le par le bout que vous voudrez !) fait le fabricant qui laisse ses frais de main-d'œuvre (et tous autres) grimper à des cimes que les possibilités de recouvrement ne peuvent apercevoir qu'au moyen d'une impuissante longue-vue. Une femme qui vit de ses charmes peut mettre les plus coûteuses toilettes. Si elle a la vérole et qu'on le sache, les rares clients qui se hasarderont à la baiser lui fourniront à peine de quoi payer le pharmacien. Et, par-dessus le marché, c'est eux surtout qui seront baisés. Ma comparaison est brutale ; mais j'aime les figures hardies : ce sont les seules qui disent bien ce qu'elles veulent dire.

Un film, sans la plupart du temps valoir davantage pour ça, a coûté les yeux de la tête, selon la forte expression de Saint-Augustin. On a dépensé sans compter avec un désintéressement dont seuls les commanditaires demeurent épatés. Pour récupérer tout ce qui est recouvrable des galions engloutis, le producteur exige du distributeur, lequel veut s'assurer le film surtout pour que son concurrent n'en bénéficie (???) pas, un à-valoir rendant plus que problématique le moindre bénéfice. A son tour, pour en être le moins possible de sa poche, le loueur exige de ses clients, les Exploitants, la garantie d'un minimum élevé. Et comme, en fin de compte, ceux-ci n'ont plus personne derrière eux pour continuer le petit truc (car, qu'ils passent un film ayant coûté 800.000 francs ou un film ayant coûté 10 millions, le prix des places dans leurs établissements ne peut évoluer du simple au décuple), MM. les Exploitants sont chocolat. En suite de quoi MM. les Distributeurs sont chocolat. En suite de quoi M. le Producteur est chocolat. En suite de quoi MM. les Commanditaires sont chocolat. Et tout le monde est chocolat, parce qu'il y eut, à la base, des types marrons !

Le cinéma — nous nous tuons à le constater hélas ! — n'est plus aujourd'hui qu'un prétexte à foutre l'argent par les fenêtres ; et comme ceux qui l'y jettent ne sont pas assez lestes pour arriver à le rattraper avant qu'il ne tombe dans le ruisseau, c'est l'égout des Danaïdes qui lui sert de tombeau.

J'aime assez illustrer d'exemples frappants mes théories, pour les faire mieux comprendre. L'occasion m'est offerte, aujourd'hui, de me livrer à ce petit exercice. Allons-y !

Voilà des tas de mois, de trimestres, de semestres qu'est commencé un film qui, paraît-il, ne verra pas l'écran avant octobre prochain. Il s'agit d'une super-super-production coûtant déjà, à l'heure actuelle (vous l'allez voir tout à l'heure), un nombre impressionnant de millions. Je n'ai ni le goût, ni le désir de tenir le moindre compte des cancanes et bruits pessimistes qui, à tort ou à raison, peut-être dans des buts que j'ignore, tentent de créer d'avance à ce film une réputation de « four noir ». Je jugerai équitablement l'œuvre lorsqu'on la présentera, sans autre idée préconçue que de compter, à cause du prix et du temps qu'elle aura coûtés, sur un indiscutable chef-d'œuvre. Avant cette épreuve publique, jeter un discrédit préalable sur un effort d'art (ou présumé tel) relèverait de la simple lâcheté, opération dont je suis absolument incapable. La valeur artistique future du film n'a, du reste, rien à voir dans

la discussion d'aujourd'hui. Celle-ci dépasse de loin le cas qui lui sert de prétexte. Voici :

J'ai reçu dernièrement une curieuse brochure, une revue cinématographique — encore une, doux Jésus ! qui vient combler une lacune !!! — dont le premier numéro est entièrement consacré à un film tourné pour une firme dont j'ignore la nationalité.

Je passe sur les déclarations du metteur en scène, lesquelles formeraient incidences inutiles, quoique assez empreintes d'humour. Et je me borne à faire état de ceci, que je copie textuellement dans la brochure en question :

CHIFFRES

L'état-major a été composé de :

Opérateurs de prise de vue	4
Ingénieurs de son	3
Collaborateurs du metteur en scène	11
Collaborateurs du directeur de la Prod.	17

En multipliant le nombre de personnes occupées tous les jours par la quantité de jours utiles de la production, le metteur en scène a employé :

Acteurs	2.700
Figurants	41.000
Machinistes	7.000
Maquilleurs et costumiers	900
Musiciens	760

Il a été construit :

Décor, intérieurs, extérieurs	49
---	----

Il a été parcouru :

En auto	km. 108.000
En chemin de fer	km. 9.400

Il a été utilisé :

Pellicule d'images négatives	m. 140.000
Pellicule de son	m. 95.000

Il a été dépensé :

Salaires, EN FRANCE SEULEMENT	Fr. 5.850.000,—
---	-----------------

Stop !... Arrêtons-nous un peu ! Et une minute de silence, je vous prie, pour méditer sur ces chiffres !

C'est à vous, pauvres bougres d'Exploitants, chargés de récupérer péniblement auprès de vos clients de quoi alimenter la production, qu'on vient faire un tel bourrage de crâne ?... Voyons, si ces gens-là ont tant d'argent à foutre en l'air, mais vous seriez bien c. bons de vous décarcasser le tempérament pour leur coller votre pèze !

Raisonnons : En outre de ses opérateurs de vue et de son, indispensables, le metteur en scène a eu besoin de ONZE collaborateurs. Moi, mon Dieu, je veux bien. L'exagération n'est pas excessive, après tout. Seulement voilà : Qu'est-ce que c'est que ce « Directeur de la Production », et qui, pour l'aider à « diriger », a besoin de DIX-SEPT autres collaborateurs ? Dans le tas, combien de collabos et combien de rateurs ?

Passons sur les 2700 acteurs, les 41.000 figurants, les 7000 machinistes, etc. Passons aussi sur les 117.400 km. parcourus. (Nous avons fait un beau voyage !...)

Et arrivons aux 140.000 m. (non compris les 95.000 de pellicule son) de négatif employés.

Savez-vous ce que ça représente, ça ?

TRENTE-CINQ KILOMÈTRES de pellicule pour chacun des QUATRE opérateurs indiqués.

La distance, si je ne m'abuse, de la Porte de Vincennes à Coulommiers, pays des fromages et de Morel-le-Père ! Or, vous savez le prix de la pellicule négative vierge, hein ? Calculez en kilomètres, en dizaines de kilomètres, en centaines de kilomètres ce qu'aura coûté le « négatif » de ce film qui doit passer sur l'écran probablement en 2500 ou 2800 MÈTRES.

Ajoutez-y, évidemment, le prix des copies. Ranplanplan, fermez le ban !

Il y a encore les décors. Pour peu qu'on ait voulu imiter Ermoloeff, qui, lui, ne travaille que dans des décors à 300.000 francs l'un, voyez facture pour la cinquantaine nécessitée par

Enfin, arrivons au principal : CINQ MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS de salaires ont été payés en France, SEULEMENT. N'oubliez pas que pour faire 117.400 km., il a fallu se balader dans des tas d'autres patelins que chez nous. Alors, vous pensez si tout le monde s'est « sucré » !

Et l'on compte sur vous, braves Exploitants de France, pour rémunérer de telles folies ? Sur vous qui, comme tout un chacun, savez parfaitement que, pour qu'un film produise, chez nous, ses deux (au maximum : deux et demi) jolis petits millions, il faut qu'il soit vraiment une œuvre de premier ordre !

J'accepte volontiers, en principe, que les distributeurs de aient mis la main sur un mouton à cinq pat-tes. Mais je vous conseille de vous en assurer préalablement et de ne pas contracter à l'aveuglette, c'est-à-dire d'avance, des engagements où vous risqueriez fort de vous trouver mauvais marchands. Attendez, mes amis, attendez patiemment, d'abord que ce trainard de film soit achevé, ensuite qu'on vous le montre ! Vous avez assez écopé pour sentir que vous n'avez plus le droit de risquer le paquet sans certitude de réussite ! N'oubliez pas que le public commence à en avoir par-dessus la tête, du bluff outrancier, et que, même s'il s'agit d'un véritable chef-d'œuvre, vos salles ne sont pas plus extensibles que le prix de vos places. Alors, s'pas ? point d'emballage : ça fait toujours mal de se mordre les doigts après !

Décidément, notre pauvre industrie est tout à fait désaxée !... Où allons-nous, Dieu de mes pères ? Sommes-nous assez loin de *Königsmark*, de l'*Atlantide* (Feyder), des *Misérables*, de *Pêcheurs d'Islande* et de tant d'autres chefs-d'œuvre qui, réunis, n'atteignaient pas au coût d'un mais qui, tout de même, furent, pour ceux qui les utilisèrent, de solides sources de « bénéfices », et, pour le public, une joie !

Quelle, donc, peut être la mentalité de ces producteurs qui, connaissant — du moins je le pense ! — les possibilités du marché, se lancent tête baissée, à l'assaut de la faillite, même s'ils « commettent » une œuvre géniale ?

Sont-ce, par hasard, des mécènes à ce point épris de beauté qu'ils travaillent pour l'amour de l'art ?

Sont-ce des charlatans ?

L'avenir — ce grand juge de paix ! — nous l'apprendra toujours assez tôt.

En tout cas — par prudence autant que par modestie — Phidias et le Titien ne travaillaient pas dans un tumulte de grosses caisses. Ça ne les empêchait pas d'être le Titien et Phidias ! Vous me direz que ça, c'est de l'Histoire Ancienne. A quoi, simplement, je vous répondrai : « Hélas ! »

J'en reviens à mes moutons :

Il est temps, grand temps, plus que temps, de nous reprendre pour de bon. Assez d'idioties, de gabegies, de concussions ! Rétablissons l'ordre des valeurs.

Donc, quand on aura, appointements compris, renoncé à la superfluité d'un Directeur de la Production augmenté de ses dix-sept collaborateurs ;

Quand on se sera rendu compte que 140 km. de négatif, augmentés de 95 km. de pellicule « son », forment un total plutôt exagéré pour un film de 2500 à 3000 m. utiles ;

Quand on aura, dans de larges proportions, réduit les parcours en auto et en chemin de fer ;

Quand on se décidera à payer les artistes ce qu'ils valent, et non ce qu'ils demandent ;

Quand on aura diminué de moitié les frais somptuaires d'administrations par trop budgétivores ;

Bref, quand on commencera, prenant le respect de l'argent, à comprendre, comme jadis, que les frais permis doivent demeurer inférieurs aux recettes possibles ; alors, on pourra fournir l'exploitation de films à des prix normaux. Tout le monde gagnera de l'argent. Tout le monde sera content. Et le public, qui ne tient pas tant que ça à ce qu'on l'épate, mais préfère qu'on l'intéresse, se déclarera parfaitement satisfait avec des productions de la valeur artistique et commerciale du *Roi des Resquilleurs*, de *Théodore et Cie*, du *Million*, de *Au Nom de la Loi*, et cætera pantoufle. André de REUSSE.

A propos de censure cinématographique

On sait qu'un récent arrêté du Conseil d'Etat vaudois interdit l'accès des cinémas aux enfants, même accompagnés. Nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient. Tout vient à point à qui sait attendre. Il est toujours temps, n'est-il pas vrai, d'aller s'asseoir devant l'écran où paraissent des œuvres si inégales. L'ordonnance nouvelle épargnera donc aux jeunes cerveaux des chocs trop précoces et elle simplifiera aussi bien la tâche des éducateurs que celle des directeurs de salles.

Mais, il y a un mais. Que va faire, maintenant, la commission de censure ? Car nous possédons, nul sans doute ne l'ignore, une commission de censure désignée par le Conseil d'Etat ou, plutôt, par le Département de justice et police, qui y délègue l'un de ses chefs de service. Cette commission devait, supposons-nous, tenir jusqu'à présent un compte assez strict de la présence dans les théâtres obscurs de jeunes spectateurs et sans doute s'inspirait-elle de ce fait pour motiver ses verdicts ?

Va-t-elle poursuivre son activité ? Ou bien songera-t-elle que l'adulte peut se passer de ses ciseaux et qu'il vaut mieux s'en remettre au bon sens (?) du public ?...

Autant de questions auxquelles nous sommes incapables de répondre. Car la censure est une grande muette en un temps où le cinéma a cessé de l'être. Nous ne serions donc pas fâchés de voir une fois le loup sortir du bois, c'est-à-dire nos Censeurs nous expliquer sur quels « critères » se fondent leurs ukases ? Car nous ne leur cacherons pas que de nombreux amateurs de cinémas, au nombre desquels les chroniqueurs des quotidiens de Lausanne, ont renoncé, depuis belle lurette, à y rien comprendre.

Tels films bolchevisants dont l'Amérique — qui n'a jamais rien saisi à l'histoire politique de l'Europe — est prodigue, passent sans autres et intoxiquent la foule à grand renfort d'arguments aussi spécieux que sentimentaux. Tel autre film, léger, plus léger qu'un conte galant du XVIII^e siècle, a, lui aussi, droit de cité. Mais soudain : coupes sombres dans une bande violente sans doute, mais sans équivoque. Par contre, on se garderait de toucher à l'Ouest rien de nouveau, dont les invraisemblances militaires et la phraséologie déclamatoire sont du plus détestable exemple, puisqu'elles tentent de confondre le principe sacré de la défense du sol avec celui de l'inique guerre d'agression.

J'ai toujours pensé, et je continue de penser, que la propagande insidieuse est plus nocive que n'importe quoi. Réussite cinématographique incontestable, *Jeunes Filles en Uniformes*, avec son atmosphère de sentimentalité trouble, me paraît infiniment plus critiquable qu'une fresque brutale de Pabst ou de Pommer. Il n'y a que les aveugles volontaires qui n'y auront rien vu. Tant pis pour eux !

Certes, il y a là abondante matière à discussion. Je ne doute pas que les membres de la commission, dont la tâche est fort délicate, ne soient eux-mêmes divisés en présence d'un film embarrassant. On voudrait précisément savoir comment cette commission siège, fonctionne et délibère. Le bon public, sur les goûts de qui elle anticipe, voudrait au moins apprendre à quelle sauce il est... frustré.

Et que tel confrère, membre de cet aréopage, ne réplique pas, une fois de plus, que nous sourions jaune par dépit de n'avoir pas été appelé à y siéger. Les fonctions de chroniqueur ne se concilient pas du tout avec celles de censeur. Nous ajouterions même que la besogne des journalistes a été simplifiée depuis l'institution de la censure, puisque, laissant à celle-ci la responsabilité morale de ses choix, ils n'ont plus — théoriquement — qu'à considérer la valeur technique d'un film.

Il leur arrive, cependant, de s'insurger contre telle interdiction ou, au contraire, tel « imprimatur » des censeurs. Et eux aussi voudraient savoir, désormais, ce que vont faire nos sept ou huit sages ?

(Gazette de Lausanne.)

Jean NICOLLIER.

Si ce numéro vous a fait plaisir,

envoyez-nous fr. 5.— (compte de chèques II. 3673)
pour votre abonnement annuel.

D'avance, merci.